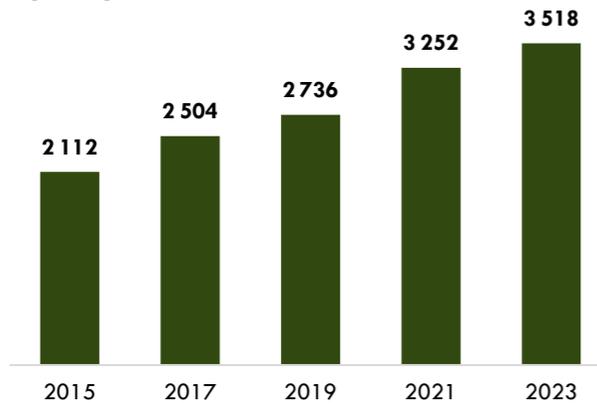


Tonnages de déchets inertes recyclés (en kt)



Retrouvez les **chiffres détaillés** dans les monographies départementales : « déchets et matériaux recyclés »



Différents facteurs militent en faveur d'un développement du recyclage :

renforcement du maillage d'installations et du réseau de collecte, obligations en matière de traçabilité ou développement de l'usage des granulats recyclés dans les formulations de bétons ou d'enrobés. L'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) incite à mener des opérations de déconstruction-(re)construction, intégrant bien souvent des démarches d'économie circulaire.

Des freins existent cependant et les marges de progression s'amoindriront progressivement.

L'équilibre économique des plateformes de recyclage est variable selon les territoires. Leur localisation géographique et les coûts de transport associés sont deux éléments clés de la compétitivité-prix des granulats recyclés par rapport aux matériaux de carrières.

La difficulté pour trouver des zones foncières disponibles pour installer des plateformes de recyclage à proximité des zones urbaines est aussi un facteur limitant le développement du recyclage (hors site).

	Tonnages recyclés (kt)
Gironde	1 337
Pyrénées-Atlantiques	419
Landes	371
Charente-Maritime	310
Charente	238
Dordogne	219
Haute-Vienne	207
Lot-et-Garonne	125
Vienne	115
Deux-Sèvres	81
Corrèze	71
Creuse	25
Ensemble	3 518

Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

Retrouvez la **cartographie interactive des porteurs de projets lauréats** en lien avec les **déchets du B&TP et l'économie circulaire**

Contacts : Kéliam LAMARI – k.lamari@cerc-na.fr – 05 56 37 03 07
Sébastien PERRUCHOT – bordeaux@cerc-na.fr – 05 47 47 62 43

Bureau de Bordeaux : Maison du B&TP , 1 bis avenue de Chavailles, 33520 Bruges
Bureau de Limoges : Maison du Bâtiment, 2 allée Duke Ellington, 87067 Limoges



DÉCHETS INERTES ET MATÉRIAUX RECYCLÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE

REPÈRES CLÉS 2024

Plus de 50% de la masse des déchets générés, toutes activités confondues, sont des déchets inertes¹. En raison de leur quantité, leur bonne gestion constitue un enjeu majeur en matière d'économie circulaire et de gestion des ressources dans les territoires. Pour y parvenir, un maillage d'installations adapté est indispensable, nécessitant d'identifier les spécificités de chaque territoire : flux et filières de gestion des déchets inertes existantes, tonnages de déchets réceptionnés et recyclés, disponibilité des matériaux de carrières...

Quelle est la production de granulats recyclés ?

De nombreux objectifs et instruments réglementaires en faveur de l'économie circulaire ont été mis en place au cours des dernières années. Ils fixent, notamment, des objectifs et des moyens d'actions afin de limiter les déchets et favoriser leur recyclage.

En Nouvelle-Aquitaine, plus de 3,5 millions de tonnes de déchets inertes ont été recyclés en 2023. Les déchets inertes sont transformés pour produire des granulats recyclés, avec des caractéristiques spécifiques utilisés en Travaux Publics ou bien réincorporés dans la production de bétons ou d'enrobés. Après un premier tri, les produits sont criblés et concassés puis analysés pour garantir leurs caractéristiques selon les usages souhaités : granularité, plasticité, portance, etc.

Les granulats recyclés couvrent 8% des besoins en matériaux, évalué à plus de 40 millions de tonnes. Des disparités selon les départements néo-aquitains existent toutefois en fonction du gisement de déchets, des ressources en matériaux de carrières disponibles ou des exigences des donneurs d'ordre.

3 518
milliers de t.
de granulats
recyclés



¹ **Qu'est-ce qu'un déchet inerte ?** C'est un déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante de nature à nuire à l'environnement ou à la santé humaine. Ces déchets inertes peuvent être de nature variée : bétons de démolition, terres et graves de terrassement, agrégats d'enrobés de chaussées, gravats en mélange, produits en terre cuite, verre, céramique, etc.



Une structuration et une professionnalisation des différentes filières de gestion des déchets inertes

En 2024, la Nouvelle-Aquitaine disposait d'un réseau de 490 installations : plateformes de recyclage, carrières et installations de stockage réceptionnant les principaux flux de déchets inertes. Bien que la couverture territoriale de la région ne soit pas encore complète, le maillage d'installations s'est considérablement renforcé au cours des dix dernières années.

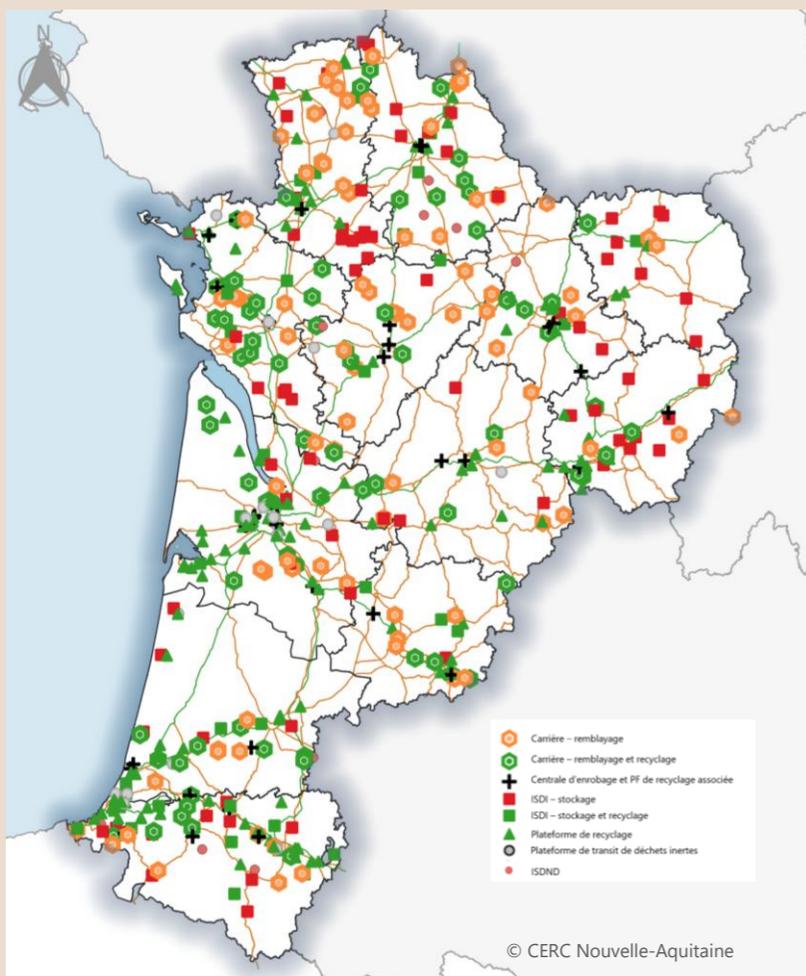
En complément de ces installations, des points de collecte (déchèteries publiques ou professionnelles, distributeurs de matériaux...) captent également de plus petits volumes de gravats afin de les massifier et les transférer le plus souvent vers des installations de valorisation.

9 940 milliers de tonnes de déchets inertes réceptionnés en 2023

490 installations de gestion des déchets inertes :

- 181 plateformes de recyclage et centrales d'enrobage
- 162 carrières réceptionnant des déchets inertes
- 129 installations de stockage
- 18 installations de transit dédiés aux déchets inertes

Installations de gestion des déchets inertes



293

c'est le nombre d'installations de recyclage identifiées lors de la campagne d'enquête 2024. Ce chiffre a doublé en l'espace de 5 ans. Elles sont composées de **181 plateformes de recyclage** (1) internes à des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics ou bien accessibles à toutes entreprises – complétées par **75 carrières recyclant des déchets inertes** pour les proposer dans leur gamme de matériaux et **37 installations de stockage** réalisant des campagnes régulières de concassage de matériaux.

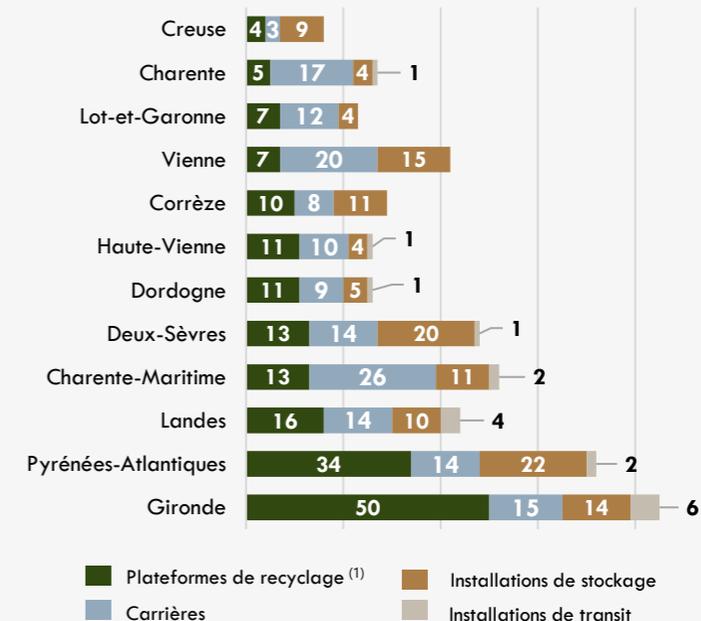
78%

c'est le taux de captation du gisement par les installations. En Nouvelle-Aquitaine, le gisement de déchets inertes est estimé à **12 795 milliers de tonnes en 2023**. 29% du gisement est capté par des plateformes de recyclage et 59% par des carrières. Les installations de stockage sans activité de recyclage participent à la gestion des déchets à hauteur de 12%.

75%

c'est le taux de valorisation des déchets inertes sur les installations. Il tient compte de la valorisation des terres et cailloux utilisés pour les remblaiements de carrières et d'éventuels aménagements sur des installations (pistes d'accès, merlons...).

Nombre d'installations de gestion des déchets inertes



(1) y compris les centrales d'enrobage et plateformes recyclage associés sur le même site.